



UN PROJET URBAIN POUR SEGRÉ

+ DE SERVICES + D'ENTREPRISES = UNE VIE + BELLE

UN PROJET URBAIN POUR SEGRÉ DEMAIN

Redonner une attractivité au cœur de ville, revaloriser l'habitat et redynamiser le commerce, tels sont les grands objectifs du plan d'actions mené par Segré.

De 2017 à 2030, un vaste programme de réhabilitation urbaine est engagé. Le projet, déjà présenté aux Segréens lors de la concertation préalable, prévoit d'investir différents domaines comme : les espaces publics, les commerces et les services, l'habitat et le patrimoine.

Les espaces publics

La rénovation de la place Aristide Briand constituait une première étape pour donner une image positive du centre-ville commerçant. Le programme de réhabilitation poursuivra les efforts engagés vers une valorisation du patrimoine. Plusieurs actions sont envisagées : aménagement des rues Gambetta, Victor Hugo, place de la République et mail des platanes (voir ci-contre les schémas). Le test de circulation mis en place de janvier à avril 2017 fait partie des actions pour favoriser l'accès au centre-ville.

Commerces et services

Malgré une densité commerciale nettement supérieure aux moyennes observées dans des communes de même échelle (103 commerces et services recensés), le manque de lisibilité et de continuité donne une impression contraire. Le projet consistera à rendre le centre-ville plus attractif par une valorisation des façades, un embellissement, une réhabilitation des commerces vacants et un accompagnement des porteurs de projet. Un repositionnement du marché, place de la République, fera également partie des axes de réflexion.

L'habitat et le patrimoine

Le centre-ville accueille actuellement 8 % de la population de la commune (550 habitants). 350 logements privés sont dénombrés dont 45 % nécessitent des travaux de rénovation. La volonté est d'améliorer ce parc de logement. La mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-REnouvellement Urbain est au cœur du dispositif. Pourront en bénéficier :

- Les propriétaires privés de logements qu'ils soient occupants ou bailleurs,
- Les copropriétés à travers les syndicats de copropriétaires. Sont concernés tous les travaux de réhabilitation des immeubles subventionnés par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), mais aussi les diagnostics préalables et l'ensemble des prestations d'étude et de maîtrise d'œuvre.

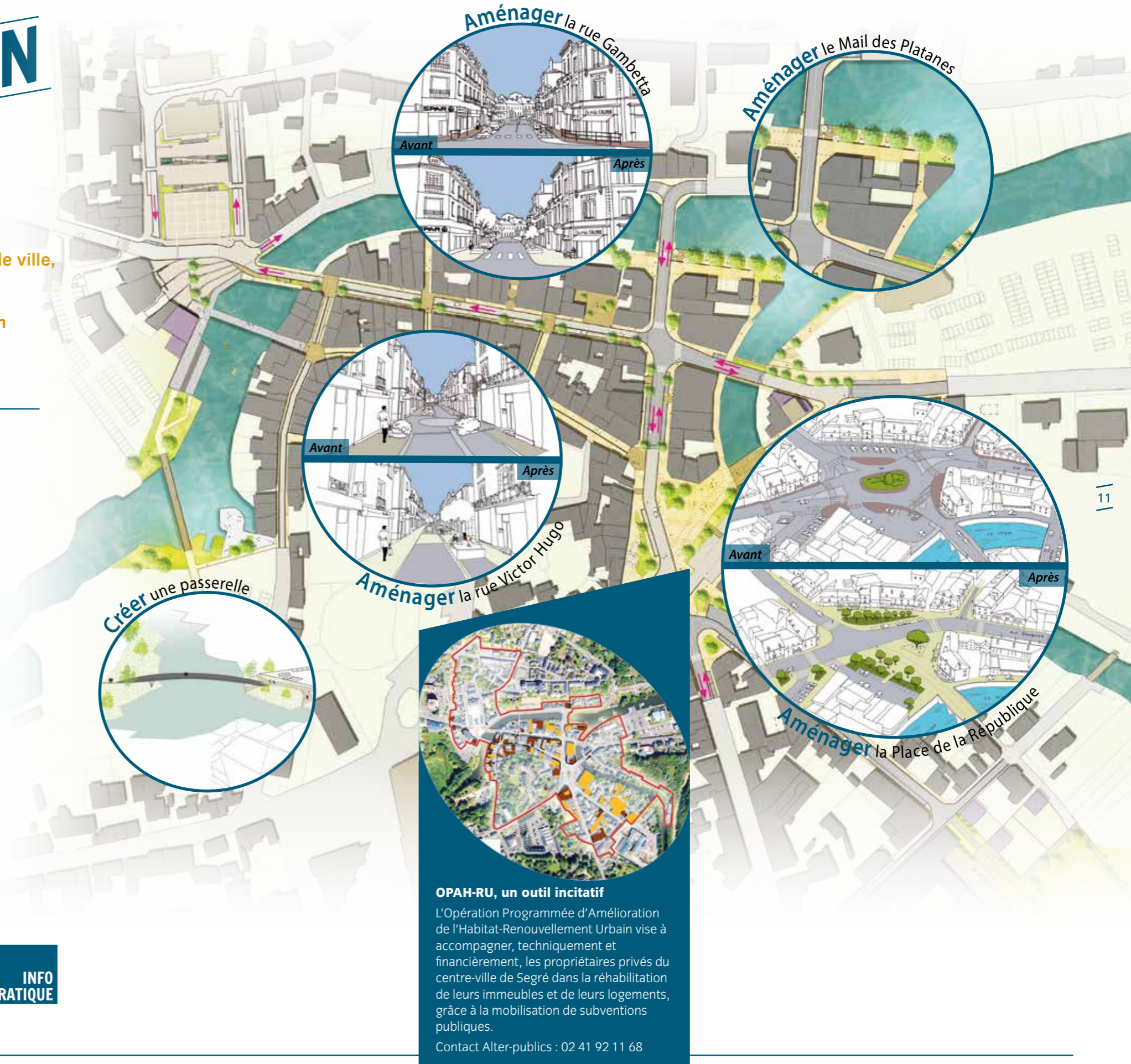
Sites stratégiques

Le projet repose également sur la mise en lumière à court, moyen et long terme des sites suivants :

- l'ancien cabinet médical, place du port
- l'entrée de ville, rue David d'Angers
- l'ancienne poste, rue J. Ferry
- le site industriel Juret-Spie

Retrouvez l'ensemble des actions envisagées dans le cadre du projet urbain et une vidéo sur www.segre.fr (rubrique actualités).

Contact : 02 41 92 52 82



OPAH-RU, un outil incitatif

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain vise à accompagner, techniquement et financièrement, les propriétaires privés du centre-ville de Segré dans la réhabilitation de leurs immeubles et de leurs logements, grâce à la mobilisation de subventions publiques.

Contact Alter-publics : 02 41 92 11 68